

No de résolution
ou annotation

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE PACKINGTON

Réunion régulière du Conseil municipal de la paroisse de Packington, tenue au Complexe des Générations, mardi 9 janvier 2024 à 19h30 à laquelle étaient présents:

Madame et messieurs : Guillaume Morin, Jean-Noël Moreau, Sébastien Thériault, Linda Lévesque et Jérôme Dubé formant quorum sous la présidence de M. Jules Soucy, maire.

Le greffier adjoint/directeur général adjoint assiste également à la réunion.

RS-01-0124

Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Linda Lévesque
et résolu

d'adopter l'ordre du jour tout en laissant le point « Varia » ouvert.

Adoptée à l'unanimité.

RS-02-0124

Adoption des procès-verbaux des dernières réunions

Il est proposé par Yves Lebel
et résolu

que les procès-verbaux du 4 décembre 2023 ainsi que les deux procès-verbaux du 18 décembre 2023 (le procès-verbal portant sur le budget et le procès-verbal de la séance spéciale qui a suivi la séance spécial du budget), soient adoptés tel que rédigé.

Adoptée à l'unanimité.

Conciliation bancaire

La conciliation bancaire démontre un solde au 31 décembre 2023 de -65.52 \$ au compte courant et de 5.94 \$ au fonds de roulement.

Période de questions

- Aucune question.

RS-03-0124

Approbation des comptes

Il est proposé par Jean-Noël Moreau
et résolu
d'approuver les comptes ci-dessous décrits :



No de résolution
ou annotation

Comptes à payer - Janvier 2024

Nom	Montant
1 Avantis Corporation (tuyaux inox, interrupteur,poubelle sur roue)	107.46 \$
2 Bureau Publicité Droit (Avis de mutation)	15.00 \$
3 J.A. St-Pierre et Fils (Lumière pour sapin)	57.47 \$
4 Livraison M.L. (Pièce provenant de Dickner)	14.81 \$
5 Étienne Moreau (Serviettes, rouleau)	52.56 \$
6 MRC Témiscouata (Renouvellement licences antivirius)	214.89 \$
7 Municipauté de Saint-Marc-du-Lac-Long (Entraide pompier)	420.00 \$
8 P. Beaulieu Électrique (Centre loisir, moteur ventilation)	2 368.48 \$
9 Petite Caisse (Livre St-Juste-du-Lac)	25.00 \$
10 Pétrole Jacques Larochelle (diesel/fuel)	5 735.89 \$
11 Pièces Témis (clips et lumière)	63.71 \$
12 Place du Travailleur (bottes pour luc, membrane R-dry)	304.68 \$
13 Les produits métalliques (Interrupteur bascule)	13.80 \$
14 RECUPERNERGIE	378.00 \$
15 Régie des Déchets Témis (déchets, recyclage)	7 895.36 \$
16 Servitech Inc. (tenue à jour rôle évaluation et équilibrage 2025)	10 742.54 \$
17 Service accès emploi (vaisselles compostables)	919.80 \$
18 Buroplus Citation Inc. (photocopies)	429.72 \$
19 Ville de Rivière-du-Loup (formation pompiers)	2 916.69 \$
20 Équipement Protection du Témis Inc. (maintenance, test véhicule)	1 926.90 \$
21 Hydro Québec (13 rue de la caserne et 112 Érables)	1 898.83 \$
22 Hydro Québec (49 Principale, 115 rue Soucy)	2 473.13 \$
23 VISA (BELL Canada)	765.22 \$
24 Octopus Consulting (Aurélia présentation Église)	39.37 \$
25 Jules Soucy (Frais de représentation)	127.44 \$
26 Infotech (soutien et mise à jour logiciel 2024)	546.13 \$
27 Novo (SST, santé sécurité au travail)	1 775.79 \$
28 Carquest pièces auto (Moyeu de roue)	410.56 \$
29 Avantis COOP (tubes del et tapis)	315.54 \$
30 Croix-Rouge Canada (Entente services sinistre)	225.00 \$
31 APEQ (Formation sécurité civile)	340.00 \$
32 BIBLIO Bas-Saint-Laurent (Cotisation annuelle)	3 980.43 \$
33 Multimags Campin.ca (Frais annuel)	459.90 \$
34 MRC Témiscouata (Membres tourisme adhésion)	125.00 \$
35 PG Solutions (Rôle 2023 et partie 2024)	11 121.54 \$
36 RIM (réseau information municipale - abonnement annuel)	201.21 \$
37 Denis Moreau (Frais de représentation)	148.36 \$
38 Épicerie des 4 sous (souper de noel, vins, dîner budget)	856.74 \$
39 Coopérative de services pétroliers de Pockington	1 857.61 \$
40 Équipement SMS (camion, lames, mounting plate)	414.83 \$
	62 685.39 \$

Mise à jour le 8 janvier 2024

RS-04-0124

Ouverture et affichage du poste d'adjoint(e) aux finances

Considérant que l'administration municipale est en processus de restructuration en prévision des départs d'administrateurs et d'employés clés dans les prochaines années ;

Considérant les différentes rencontres entre le conseil municipal et la direction générale afin de mûrir une réflexion portant sur la gestion municipale dans son ensemble, son administration, le type et la qualité des services offerts, les besoins grandissants de celle-ci et la vision long terme de sa structure;

Il est proposé par Sébastien Thériault
et résolu

de procéder à l'ouverture d'un poste d'adjoint(e) aux finances et d'afficher publiquement l'offre d'emploi en fonction des modalités convenues par le conseil.



No de résolution
ou annotation

RS-05-0124

publiquement l'offre d'emploi en fonction des modalités convenues par le conseil.

Adoptée à l'unanimité.

Dérogation mineure Mme Lise Bonenfant

Madame Lise Demande pour une nouvelle subdivision des lots portant les numéros de cadastre 6 431 990 et 4 855 266, en deux nouveaux lots portant les cadastres 6 431 991 et 4 8556268 respectivement dans le but d'aménager un bâtiment principal sur le lot 6 431 991.

Le règlement de lotissement no 288-2017 exige une marge de recul avant minimum de 3 mètres pour le secteur EAF-11.

La nouvelle subdivision propose que le lot 4 855 266 ainsi crée aura une marge de recul avant d'environ 1,5 mètres.

Il manque donc 1,5 mètres pour que la marge de recul avant du lot 4 855 266 soit conforme à la réglementation municipale.

Considérant que :

- (1) Le refus d'accorder la dérogation entraînera une conséquence sérieuse, c'est-à-dire l'impossibilité de construire un bâtiment principal résidentiel ;
- (2) Le projet proposé par Madame Bonenfant, nécessitant la dérogation, ne porte pas atteinte à la jouissance du droit de propriété des propriétaires des immeubles voisins ;
- (3) La proposition respect les objectifs du plan d'urbanisme ;
- (4) Toutes les étapes préalables à l'émission d'un permis et au début des travaux ont été respectées. L'exécution des travaux de construction fera l'objet d'un permis ;
- (5) La demande a été approuvée par le Comité consultatif d'urbanisme et ce dernier recommande la demande de dérogation au conseil municipal.

En conséquence,

Il est proposé par Guillaume Morin
et résolu

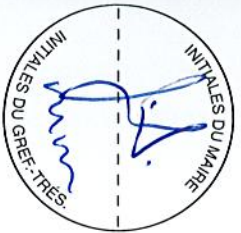
d'accepter la demande de dérogation mineure de Mme Lise Bonenfant.

Adoptée à l'unanimité.

RS-06-0124

Chemin privé : Tarif 2024

Considérant l'augmentation des coûts du carburant et des autres frais inhérents, le Conseil juge nécessaire de modifier le tarif pour l'ouverture de la route du Lac-Légaré, appartenant pour 0.70 km au Domaine du Lac-Légaré;



No de résolution
ou annotation

Il est proposé par Jean-Noël Moreau
et résolu

que le Conseil municipal de la paroisse de Packington fixe à 3 160 \$ le tarif pour l'entretien de 0.70 kilomètre de chemin appartenant au Domaine du Lac-Légaré pour l'année 2024.

Adoptée à l'unanimité.

RS-07-0124

Adhésion : Semaine de relâche VIP 2024

Considérant que la municipalité de Packington désire participer à la programmation de la Relâche VIP au Temiscouata;

Considérant qu'un montant de 75,00 \$ est demandé aux municipalités pour participer à cette programmation d'activité;

En conséquence,

il est proposé par Linda Lévesque
et résolu

que la municipalité de Packington autorise le versement de la contribution de 75 \$ à la MRC de Temiscouata, pour participer à la semaine de relâche VIP tenue du 1^{er} au 10 mars prochain.

Adoptée à l'unanimité.

RS-08-0124

Formation APEQ - Sécurité Civile

Considérant que l'APEQ organise encore cette année une formation en sécurité civile avec notre partenaire Sécurité civile Landry.

Considérant que cette année, la formation portera sur la consolidation des acquis et identification d'enjeux possibles en sécurité civile;

Il est proposé par Jean-Noël Moreau
et résolu

que le Conseil autorise le directeur général, Denis Moreau, à suivre cette formation qui se tiendra au Beaulieu Culturel à Temiscouata-sur-le-Lac le vendredi 2 février 2024 au coût de 340 \$ par personne.

Adoptée à l'unanimité.

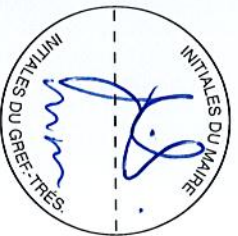
RS-09-0124

Campagne de financement du CPA Les Perces Neige du Temiscouata

Étant donné qu'il n'y a pas des jeunes provenant de Packington présentement inscrit au club de patinage artistique, le conseil opte de ne pas cotiser à la campagne.

RS-10-0124

Consentement à l'adhésion de la Ville de Trois-Pistoles à l'entente portant sur l'établissement d'une cour municipale commune



No de résolution
ou annotation

RS-11-0124

Ce point de résolution est reporté pour considération à la séance du 5 février prochain.

Taux d'augmentation des salaires des cols blancs, des pompiers et des membres

Il est proposé par Sébastien Thériault
et résolu

que le Conseil municipal de la paroisse de Packington accorde un taux d'augmentation à l'ensemble des employés cols blancs, des pompiers et des membres du conseil, de sa rémunération de 2.5% pour la prochaine année.

Adoptée à l'unanimité.

RS-12-0124

Certificat de disponibilité de crédit pour l'exercice financier 2024

ATTENDU QU' en vertu des dispositions de l'article 961 du *Code municipal*, toute dépense municipale projetée en vertu d'un règlement ou d'une résolution doit être accompagnée d'un certificat de crédit du directeur général attestant que des crédits suffisants sont disponibles pour les fins de la dépense;

ATTENDU QU' afin d'assurer le respect de l'enveloppe budgétaire 2024, la direction générale de l'administration financière du ministère des Affaires municipales et Occupation du territoire recommande à chaque conseil d'une Municipalité locale d'adopter, tout au début de l'exercice financier, une résolution pour autoriser certaines dépenses dites incompressibles, tels les salaires, les avantages sociaux, les paiements d'Hydro-Québec, de Bell Canada, les différentes quotes-parts municipales, les assurances, etc.;

ATTENDU QUE cette résolution doit être accompagnée d'un certificat du directeur général attestant que des crédits sont disponibles à ces fins;

ATTENDU QUE ce conseil a adopté en avril 2019, un règlement déléguant certains pouvoirs d'autoriser des dépenses et de faire des achats à des fonctionnaires et employé-e-s de la Municipalité;

ATTENDU QUE le directeur général a déposé à tous les élus, une liste des dépenses incompressibles et de certaines dépenses autorisées par des fonctionnaires et employés, en vertu du règlement précédemment mentionné;

Il est proposé par Linda Lévesque
et résolu

QUE ce conseil reconnaît que les deniers suivants sont disponibles et qu'il autorise le paiement des dépenses prévues à certains postes budgétaires, à partir des sommes prévues au budget, pour la réalisation des activités y afférentes.

QUE le directeur général soit autorisé à faire les paiements immédiatement sur les dépenses incompressibles de la municipalité à partir du budget 2024 autorisé, c'est à dire:



No de résolution
ou annotation

- 1) Dépenses d'électricité et de télécommunication;
- 2) Les frais de poste, ainsi que le renflouement de la petite caisse;
- 3) Les dépenses inhérentes à l'application de la convention de travail ou reliées aux conditions de travail et au traitement des employés et des élus;
- 4) Les programmes d'aide financière en vigueur;
- 5) Les prélèvements préautorisés ou les dépenses effectués par l'institution financière dans le compte de la municipalité : location de TPV, Bell mobilité, frais bancaires et versements de capital et intérêts;
- 6) Les frais des tarifs et permis dus en vertu d'une loi ou d'un règlement applicable au Québec, pour les dépenses telles que l'immatriculation, les frais judiciaires, etc.

Je soussigné, le directeur général, certifie par la présente que des crédits budgétaires sont disponibles aux différents postes budgétaires, à même les deniers du fonds d'administration de 2024.

Adoptée à l'unanimité.

RS-13-0124

Adoption du budget 2024 de l'OMH

Il est proposé par Jean-Noël Moreau
et résolu

Que ce conseil approuve le budget 2024 tel que proposé dans le rapport d'approbation soumis par la Société d'habitation du Québec et pour lequel une contribution de 187\$ est applicable à la Municipalité de Packington.

Adopté à l'unanimité.

Correspondance

- Communiqué de presse, bilan des opérations de détection d'espèces aquatiques envahissantes (Ministère de l'Environnement, de la lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs);
- RIDT : Vidanges d'installations septiques, document d'information sur la procédure.

Période de questions

- Le conseiller numéro 4, Yves Lebel, fait un rappel aux membres du conseil qu'il faudra statuer sur le poste pro-maire afin de procéder à la nomination du prochain candidat. Le conseil est d'avis que cette question fera parti de l'ordre du jour de la prochaine réunion de travail en prévision de la séance du 5 février prochain.

Divers

- Aucun

Levée de l'assemblée

À 19h59, Linda Lévesque propose la levée de l'assemblée.



116